

 <p>académie Rouen</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Seine-Maritime</p> <p>éducation nationale</p>	<h2 style="text-align: center;">Sorties à Bicyclette</h2> <h3 style="text-align: center;">Charte des accompagnateurs bénévoles*</h3>
--	--

Afin de garantir le bon déroulement de la sortie, la sécurité de tous les participants ainsi que celle des autres usagers de la route, l'accompagnateur doit :

- maîtriser la pratique de la bicyclette et s'assurer qu'elle répond aux normes de sécurité en vigueur
- s'engager à porter un casque pour sa sécurité et dans un souci de cohérence pédagogique
- avoir pris connaissance du projet pédagogique de l'enseignant et des parcours choisis
- avoir pris connaissance des conditions réglementaires et de sécurité liées à la pratique de cette activité
- avoir pris connaissance de son rôle
- conduire les enfants avec bienveillance, en toute sécurité, dans le respect du code de la route et des consignes données par l'enseignant

Nom et Prénom :

Date de la réunion :

Signature :

**Pour les accompagnateurs bénévoles, les assurances « responsabilité civile » et « individuelle d'accidents corporels » sont recommandées.*

 <p>académie Rouen</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Seine-Maritime</p> <p>éducation nationale</p>	<h2 style="text-align: center;">Sorties à Bicyclette</h2> <h3 style="text-align: center;">Charte des accompagnateurs bénévoles*</h3>
---	--

Afin de garantir le bon déroulement de la sortie, la sécurité de tous les participants ainsi que celle des autres usagers de la route, l'accompagnateur doit :

- maîtriser la pratique de la bicyclette et s'assurer qu'elle répond aux normes de sécurité en vigueur
- s'engager à porter un casque pour sa sécurité et dans un souci de cohérence pédagogique
- avoir pris connaissance du projet pédagogique de l'enseignant et des parcours choisis
- avoir pris connaissance des conditions réglementaires et de sécurité liées à la pratique de cette activité
- avoir pris connaissance de son rôle
- conduire les enfants avec bienveillance, en toute sécurité, dans le respect du code de la route et des consignes données par l'enseignant

Nom et Prénom :

Date de la réunion :

Signature :

**Pour les accompagnateurs bénévoles, les assurances « responsabilité civile » et « individuelle d'accidents corporels » sont recommandées.*